

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Je soussigné : Olivier DALLERY

Agissant au nom du CREDIT COOPERATIF, société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable dont le siège social est à NANTERRE 92000, 33 rue des Trois Fontanot,

En tant que Directeur de l'agence de Quimper

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société par actions simplifiée unipersonnelle dont la dénomination est « A Toute Vapeur » et dont le capital social est fixé à 1 000 €, divisé en 1 000 actions de valeur nominale de 1 € chacune.

Vu les articles L. 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la déclaration de M JANVIER, représentant la Fondation Massé-Trévidy, unique actionnaire, de laquelle il ressort que la totalité des actions sont souscrites par lui dans la Société précitée, dressée, certifiée sincère et véritable par M JANVIER, le 29 novembre 2010.

Annexe au présent certificat un exemplaire de la déclaration,

Déclare que la somme versée et déposée au compte n° 2621 300 70 07 ouvert au nom de A Toute Vapeur SASU en Formation s'élève à : 1 000 E

Fait à Quimper
Le 29 novembre 2010